

Rapport de la commission de gestion concernant le rapport de gestion 2013 de la municipalité au conseil communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion composée de :

M. Evan Lock, 1er membre
M. David Marandola, rapporteur
Mme Véronique Villaine
M. Heinz Beutler
Mme Anna Pallotta Ladisa
M. Pierre Parvex
M. Marek Swierkosz

s'est réunie à plusieurs reprises pour établir le rapport ci-dessous concernant le rapport de gestion de la municipalité 2013.

La commission tient à remercier la Municipalité pour les réponses apportées à nos questions lors du rapport de gestion.

Questions - Réponses & Commentaires

Municipalité

Pourquoi la commune n'entretient elle plus de relations avec la commune de Vich ?

Selon le tournus en cours depuis de nombreuses années, il appartenait à Vich d'inviter son homologue de Gland en 2013.

Remarque : nous encourageons Gland à relancer le dialogue entre nos deux communes.

Pourquoi la Municipalité fait recours contre la décision de la commission de recours en matière d'impôts ?

L'objectif de la municipalité est de permettre à la justice de lever les incertitudes qui grèvent l'interprétation du règlement communal.

Secrétariat

Que signifie « gestion de l'approvisionnement économique du pays » ?

L'approvisionnement économique du pays (AEP) a pour tâche de contrer les crises d'approvisionnement.

Base légale : Article 102 de la constitution fédérale

La Confédération assure l'approvisionnement du pays en biens et services de première nécessité afin de pouvoir faire face à une menace de guerre, à une autre manifestation de force ou à une grave pénurie à laquelle l'économie n'est pas en mesure de remédier par ses propres moyens. Elle prend des mesures préventives.

En cas de nécessité, la confédération et le canton demanderont aux communes de préparer le rationnement concernant les denrées alimentaires, les carburants et huiles de chauffage.

Est-ce que le service du logement est toujours géré par ce département ? (il disparaît de la liste des tâches)

Le service du logement demeure au sein du service du secrétariat municipal. Cet objet est traité en page 23 et 24 dans ce chapitre.

Qu'est-ce qui explique la différence de 4 personnes entre le rapport 2012 et 2013 au niveau du « Récapitulatif 2012 » ?

Dans le rapport 2012, les 4 apprentis étaient inclus dans le décompte du personnel. Par contre, pour 2013, nous avons choisi de ne plus les compter comme des collaborateurs et collaboratrices.

Est-ce que le poste d'André Würgler sera remplacé ou bien il sera externalisé définitivement ?

Ainsi que nous le mentionnons dans le chapitre traitant des archives communales, M. Vincent Guillod, archiviste professionnel a succédé à M. Würgler. Notre nouvel archiviste œuvre un jour par semaine dans nos locaux, sous mandat accordé à la société Pro Archives Conseils. Le volume de nos archives n'est pas suffisant pour engager un collaborateur professionnel.

Grefe municipal

Comment couvre-t-on les frais des coûts d'acquisition pour les cartes journalières ?

L'achat des cartes est couvert à 99.1% par la vente de celles-ci. Le solde est donc financé par l'impôt.

Sécurité & TP

Le tableau du personnel a subi un « régime » drastique, est-ce que dans le futur on pourra garder la même « mise en forme » ?

Les renseignements nous sont communiqués par le chef du poste de gendarmerie et ceux-ci seront similaires pour les années à venir. La Gendarmerie n'a pas d'obligation de nous présenter un rapport sur ses activités.

Quelle est la raison de la différence de véhicules contrôlés entre 2012 et 2013 à l'av. du Mont-Blanc ? En 2012 : 1205 véhicules contrôlés en 11h55 tandis qu'en 2013 : il y a eu 5836 véhicules contrôlés en 12h35.

Ces données nous sont communiquées par le bureau du radar de la gendarmerie Vaudoise à Lausanne. Ces données sont le résultat total des contrôles radar effectués sur l'avenue du Mont-Blanc. Le nombre de véhicules dépend des plages horaires retenues pour les contrôles. En effet, le trafic routier est plus important à certaines heures (début du travail, pause de midi, etc.).

Comment expliquer la différence entre les recettes 2013 (174'011) et les recettes des TUG (83'105.95) ?

La somme de fr. 83'105,95 représente les ventes réalisées directement par CARPOSTAL en lien avec le TUG, alors que la somme de fr. 174'011.- comprend toutes les recettes voyageurs y compris les ventes et participations des entreprises de transports intégrées à Mobilis.

Domaines

Est-ce que la commune a des engagements envers l'association des jardins familiaux ? (Par exemple : entretien du gazon, etc.)

Notre relation avec cette association est régie par une convention. La commune ne perçoit aucune location et assure la fourniture de l'eau. Par contre, l'association est responsable de l'entretien, de la propreté des chemins d'accès, des lieux communs et des abords des jardins familiaux.

Bâtiments - Urbanisme

Pourquoi le rapport de comptabilité énergétique a disparu ?

Le 1^{er} rapport de comptabilité énergétique a été finalisé en 2012. C'est à ce titre qu'il a été porté sur le rapport de gestion de cette année-là.

Entre 2012 et 2013, il n'y a pas eu d'évolution significative (pas de travaux d'amélioration énergétique d'envergure) au niveau des bâtiments communaux. Le rapport de comptabilité 2012/13 est donc similaire à celui de 2011/12.

De plus, l'année 2013 a été marquée par la labellisation "Cité de l'énergie" de la ville de Gland. C'est pourquoi le rapport de gestion 2013 revient sur la labellisation plutôt que sur le rapport de comptabilité énergétique.

Pour les prochaines années, à la suite de travaux importants au niveau des bâtiments, le rapport de comptabilité énergétique sera intégré dans le rapport de gestion afin de présenter au conseil communal les améliorations apportées au niveau du parc immobilier communal.

Infrastructures – Environnement

Qu'en est-il des études menées par la SEIC ? (en 2012 elles étaient « sur le point d'aboutir » et en 2013 « arrivent à terme »)

Cette étude a pris quelques retards, notamment pour la question du choix des technologies qui seront utilisées pour l'assainissement du parc d'éclairage public. Ainsi, l'estimation des coûts et le plan d'investissement qui doivent être proposés à la municipalité ne sont pas encore terminés à ce jour.

Remarque : la COGES souhaiterait que la Municipalité informe le conseil de l'avancement de ces études.

En 2013, le rapport mentionne un coût similaire à l'année 2012 bien que celui-ci soit inférieur alors que le coût au kWh a grimpé de 3.93% à 4.7654 le kWh alors qu'il est mentionné que le tarif de la SEIC a légèrement baissé en 2013. Comment expliquer ce fait et cette contradiction ?

Afin de compléter les graphiques du rapport de gestion, le tableau comparatif ci-dessous indique que la consommation, entre 2012 et 2013, est pratiquement similaire puisqu'elle a diminué de moins de 1% par rapport à 2012. Le tarif de la SEIC au kWh n'a pas grimpé mais au contraire diminué de 0.82 ct/kWh. Par conséquent, une économie de frs 6'210.- a été réalisée.

	2012	2013
Consommation [kWh]	595'145	590'681
Tarif [ct/kWh]	20.33	19.51
Coût HT [Frs]	120'971.72	115'215.14
Coût TTC [Frs]	129'802.00	123'591.30

Comme stipulé dans le rapport, la diminution du tarif de la SEIC s'explique par l'avantage du passage à une facturation au double tarif (heure pleine - heure creuse) en 2013.

Dans le rapport 2012 il est fait mention d'une consommation de 100'569 m3 et de 5212 m3 pour l'année 2013. Comment se fait-il qu'il y ait une telle différence ?

Cette différence s'explique par une concomitance de plusieurs facteurs. En premier lieu, les conditions pluviométriques de l'année 2013 ont été très généreuses avec notamment un printemps très humide. Selon la station météorologique de l'aéroport de Genève, le printemps 2013 fut même l'un des plus arrosés de ces 30 dernières années ! En parallèle, la saison estivale n'a pas non plus souffert de périodes de sécheresse importante, comme ce fut par exemple le cas en 2010. Ces conditions ont concouru à une consommation d'eau mesurée qui a pu être assurée sans devoir recourir massivement à un approvisionnement depuis la SAPAN.

En parallèle, les infrastructures fournissant l'eau depuis la SAPAN ont été munies d'un système de télégestion. Ainsi, alors qu'auparavant il était nécessaire de fixer manuellement le débit souhaité, il est maintenant possible, en gérant à distance et de manière continue l'arrivée d'eau, d'optimiser les seuils d'enclenchement et de déclenchement de l'appel d'eau en fonction des réserves à disposition. De cette façon, les ressources à disposition sont gérées de manière efficiente. Cette modification a incontestablement permis de diminuer le recours à la SAPAN.

Pour terminer, suite à un léger tarissement de la résurgence du Montant constaté lors des précédentes périodes estivales, l'usage de cette ressource avait volontairement été soulagé durant ces derniers étés au détriment de la SAPAN. Ce désagrément ne s'étant pas confirmé en 2013, l'approvisionnement depuis le Montant a pu se réaliser sans mesure particulière et c'est pourquoi l'amenée d'eau depuis la SAPAN a également été moins sollicitée.

Dans le 2e tableau de la page 73 il y a une erreur : c'est la consommation totale qui est prise en compte au lieu de la consommation d'eau de boisson ce qui fausse les statistiques, idem pour le suivant, de manière générale :

Pourquoi les tableaux ne sont-ils pas repris tels quels puis adaptés et mis à jour au lieu de chaque fois tout changer ? Les valeurs de l'année précédente ont été abandonnées, alors qu'elles permettent une comparaison. pourquoi ?

Le 2^{ème} tableau de la page 73 ne présente pas d'erreur !

Toutefois, le titre relatif à ce paragraphe, repris par erreur du rapport de gestion des années précédentes, ne se rapporte effectivement plus aux valeurs qui y figurent. En effet, dans un souci de compréhension et à des fins didactiques, le rédacteur de ce paragraphe a estimé qu'il était approprié de profiter de la nouvelle mise en forme graphique du rapport de gestion pour apporter à cette rubrique quelques modifications.

Ainsi, les différentes consommations spécifiques ont été permutées. Néanmoins, les informations et les éléments figurant dans ce paragraphe ont été conservés et, bien qu'elles ne figurent plus sous la forme d'un tableau, les valeurs spécifiques obtenues lors de l'exercice précédent ont été conservées pour permettre une comparaison.

Remarque : la COGES souhaite que les tableaux comparatifs soient plus lisibles et qui permettent de mieux comparer d'une année à l'autre.

L'île de baignade ne figure plus sur le rapport, pourquoi ?

L'île de baignade n'a pas été intégrée au rapport de gestion car, bien que ce projet n'ait pas été abandonné, il est actuellement en attente d'une priorisation de la municipalité en vue de sa poursuite. Ce projet avait fait l'objet d'un examen préalable auprès du Service des routes. Suite à cette consultation, quelques modifications requises sont encore à étudier afin d'obtenir le

dossier nécessaire à la mise à l'enquête des infrastructures envisagées.

Cependant, au vu des investissements importants que la ville de Gland est susceptible de consentir durant ces prochaines années, la municipalité a dû se résoudre à échelonner ses priorités en fonction de ses disponibilités. A cet effet, les démarches relatives à l'île de baignade ne sont pour l'instant pas poursuivies.

Toutefois, cette dernière remarque est à mettre en perspective avec la volonté de réaliser une nouvelle piscine communale sur le site de Montoly. En effet, ce dernier projet, pour lequel la municipalité a préféré dans un premier temps concentrer ses efforts, permettra d'offrir des activités semblables à l'île de baignade et s'adressant partiellement aux mêmes usagers.

Est-ce que les vingt arbres qui ont été arrachés par la tempête ont été replantés ?

Aucune plantation n'a été effectuée pour compenser les nombreux arbres arrachés lors des différents événements orageux survenus durant la période estivale.

Grâce à la taxe au sac, le taux de recyclage a explosé passant de 46% à 68% tandis que la quantité totale de déchets incinérables récupérés a passé de 284 t à 1626 t. Enfin, le taux d'ordures ménagères récoltées a été divisé par 2.

Serait-il possible d'avoir un comparatif cantonal dans ce tableau ? Il serait bien de pouvoir chiffrer et comparer le coût total actuel d'élimination des ordures avec la période d'avant l'introduction de la taxe (chiffres et libellé à mettre en parallèle).

Concernant le total des déchets incinérables récupérés, une erreur s'est effectivement glissée dans le report des valeurs pour 2010, 2011, et 2012.

Ainsi, le total est passé de 2'932 tonnes à 1'626 tonnes de 2012 à 2013. Cette diminution est expliquée par la baisse des ordures ménagères. Conformément au tableau ci-dessous, on constate également que le coût total du traitement des ordures ménagères et des déchets recyclés rapporté au nombre d'habitant est en baisse.

	2010	2011	2012	2013
Nombre moyen d'habitants	11'661 hab.	11'794 hab.	11'862 hab.	12'090 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées	2'566 to	2'625 to	2'648 to	1'314 to
Quantité de déchets encombrants récoltés	254 to	279 to	284 to	312 to
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	2'820 to	2'904 to	2'932 to	1'626 to
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	2'464 to	2'549 to	2'503 to	3'476 to
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	46,63 %	46,74 %	46,06 %	68,14 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récolté par habitant	220 kg/hab.	223 kg/hab.	223 kg/hab.	109 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	80,9 frs/hab.	86,6 frs/hab.	87,3 frs/hab.	39,2 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	21,6 frs/hab.	25,9 frs/hab.	27,0 frs/hab.	44,7 frs/hab.
Coût annuel total du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères et des déchets recyclés par habitant :	102.5 frs/hab.	112.5 frs/hab.	114.3 frs/hab.	83.9 frs/hab.

Ci-dessous, le tableau indique les valeurs comparatives entre la ville de Gland et la moyenne des 60 communes membres de la SADEC. Elles sont rapportées en kilos par habitants. Notons que le taux de recyclage calculé par la SADEC pour la commune de Gland n'est pas identique à celui mentionné dans le tableau précédent.

Cela s'explique par le fait que la SADEC (au contraire du Service infrastructures et environnement) ne prend pas en compte les tonnages des appareils électroniques, appareils électroménagers, déchets spéciaux ménagers et capsules à café dans le calcul du taux.

2013	Nbre. habitants moyen	OM	Déchets verts	Déchets organiques	Déchets encombrants	Papiers/ Cartons	Bois	Métaux	Huiles	Verres	PET	Textiles	Taux de recyclage [%]
GLAND	12'090	108.90	74.4	34.00	25.79	69.13	28.22	10.65	0.37	36.29	2.97	6.53	64.30
SADEC	104'566	142.80	107.50		32.40	71.10	22.40	10.00	0.40	43.40	3.20	6.30	60.10

Culture

Peut-on obtenir une statistique du « succès » de l'ALG ?

Nous parlons du Week-End des artisans qui se déroule chaque année dans la salle des colonnes du complexe de Grand Champ. Les organisateurs reçoivent entre 70 et 80 demandes pour l'obtention de stands pour une capacité de 60 stands au maximum. Ces demandes proviennent en majorité de suisse romande.

Cette manifestation est visitée par un nombreux public, raison pour laquelle nous parlons de succès. Par contre, l'entrée étant gratuite nous ne disposons pas de statistique en la matière.

Cultes

À combien aurait-dû se monter la participation de Gland dans le projet de rénovation de l'église catholique ?

Cette participation est définie sur la base du nombre de catholiques par commune. Selon le recensement du 31 décembre 2013 et sur la base d'un montant estimatif de 850'000 fr., la situation serait la suivante :

Gland	4581	784'400.00
Vich	247	42'300.00
Coinsins	136	23'300.00
Total	4964	850'000.00

Un préavis municipal sera certainement déposé à ce sujet en 2014.

Quelles autres communauté-e-s religieuses auraient-pu / pourraient effectuer une demande de subventionnement ?

Selon la nouvelle constitution de 2003 et des lois de 2007 sur les Eglises, les subventions

concernent l'Eglise évangélique réformée, la Fédération ecclésiastique catholique et la communauté israélite.

Ecoles - Enfances

L'exploitation des écoles est à son maximum. Quel va être l'impact avec la population s'installant à Eikenott ?

La Ville de Gland connaît un accroissement constant de sa population qui n'est pas sans conséquence sur le besoins des infrastructures scolaires. Cependant cette situation n'est pas nouvelle et nous tenons depuis de très nombreuses années un état des « lieux ».

Cette démarche consiste à connaître les besoins puis à planifier la construction et la rénovation des bâtiments nécessaires au moment opportun.

Elle tient évidemment compte du nouveau quartier Eikenott, au sein duquel, nous recensons, le 2 juin 2014, 95 enfants en âge de scolarité et 53 enfants préscolaires.

Remarque : la COGES rend attentive la Municipalité à l'augmentation du nombre d'élèves / enfants et l'invite à prendre les devants sur le sujets.

Fléchissement de la fréquentation de la pause Dej suite au déménagement Mauverney. Explications du phénomène ?

Auparavant, beaucoup de parents inscrivait leurs enfants à la Pause-Déj plutôt qu'à l'UAPE, car :

- La Pause-Déj se trouve en milieu scolaire (Mauverney A – (pas de trajet)
- L'UAPE devait se rendre à pied jusqu'au Lavasson (trajet à pied)

Or, depuis mai 2013, L'UAPE et la Pause-Déj sont dans le même bâtiment, donc plus de trajets. D'autre part, la capacité d'accueil de l'UAPE a aussi augmenté. Donc les parents ont eu moins besoin de « jongler » avec différents lieux d'accueil !

Conseillère école-famille. Plus d'information sur les montants d'aides obtenus ?

Nous ne disposons pas de budget pour ces aides. La majeure partie de celles-ci provient d'organismes privés. Par contre, nous utilisons si nécessaire, rarement, le fonds Cartier. Tout autre renseignement demeure dans le domaine de la sphère privée.

Bibliothèque : Augmentation du nombre d'inscrits de 15% à saluer mais baisse du nombre de prêts de 2%. Une raison ?

Concernant l'augmentation du nombre d'inscrits, nous pouvons l'expliquer par l'ouverture du service aux tout-petits (0-3 ans). Avant la création de celui-ci, les parents empruntaient pour les petits sous le nom du grand frère ou de la grande sœur.

Dorénavant, nous proposerons aux parents d'y inscrire tous leurs enfants, même s'ils empruntent qu'un seul livre à la fois.

Cette année, pour la première fois depuis son ouverture en 1992, le nombre de prêts est en légère baisse. En effet, après un accroissement presque démesuré entre 2009 et 2011, résultat de l'agrandissement des locaux et des collections, un rythme de croisière s'installe à nouveau. Aujourd'hui, le développement de la bibliothèque de Gland arrive à son plein potentiel dans ses locaux actuels et il est normal qu'il plafonne ; pour que le prêt puisse reprendre son ascension, il serait nécessaire d'investir un plus grand espace, d'augmenter le taux d'activité du personnel ainsi que les heures d'ouverture. Sachant que le nombre d'habitants va croître considérablement dans les mois et les années à venir, il devient impératif d'étudier cette possibilité.

Cependant, le développement d'une bibliothèque ne se mesure pas uniquement au nombre de prêts effectué par ses utilisateurs, mais également par le dynamisme de ses activités. Or, en 2013, un nouveau service a été ouvert pour les « tout-petits » et des animations ont été proposées tout au long de l'année pour les enfants et les adultes. L'énergie dégagée par les bibliothécaires pour rendre ce lieu vivant est très apprécié et les activités programmées rencontrent un succès de plus en plus marqué.

Les fonds de la bibliothèque passent de 37000 à 27000, est-ce une faute de frappe ?

Pour le fonds de la bibliothèque, sa diminution est due premièrement au fait que le nombre de volumes est désormais calculé sans les articles de périodiques, ceux-ci étant décomptés à part (5000 articles). En effet, les articles ne sont pas des unités physiques, et suite à notre participation aux statistiques fédérales où il est spécifiquement demandé de décompter uniquement les unités physiques, nous avons décidé de le corriger également dans notre rapport de gestion.

D'autre part, nous avons procédé à une élimination de masse des titres anciens de la bibliothèque (3'500 livres).

Restaurant scolaire : Énorme augmentation du nombre de repas servis (+40%) à périmètre du nombre d'élèves constant. Comment expliquer cette hausse ?

Entre 2012 et 2013 le nombre de repas servis depuis le collège de Gland a évolué de 34'477 couverts.

Comparatif repas servis 2012/2013 – Evolution mensuelle

	2012	2013	Variation	En % / 2012
Janvier	6197	8574	2377	38.36%
Février	6162	6730	568	9.22%
Mars	6624	9103	2479	37.42%
Avril	3295	5751	2456	74.54%
Mai	6336	8888	2552	40.28%
Juin	6868	9401	2533	36.88%
Juillet	625	1237	612	97.92%
Août	1388	3599	2211	159.29%
Septembre	8175	14320	6145	75.17%
Octobre	5719	9891	4172	72.95%
Novembre	10277	14848	4571	44.48%
Décembre	6555	10356	3801	57.99%
Total	68221	102698	34477	50.54%

Comparatif repas servis 2012/2013 - Evolution par axe

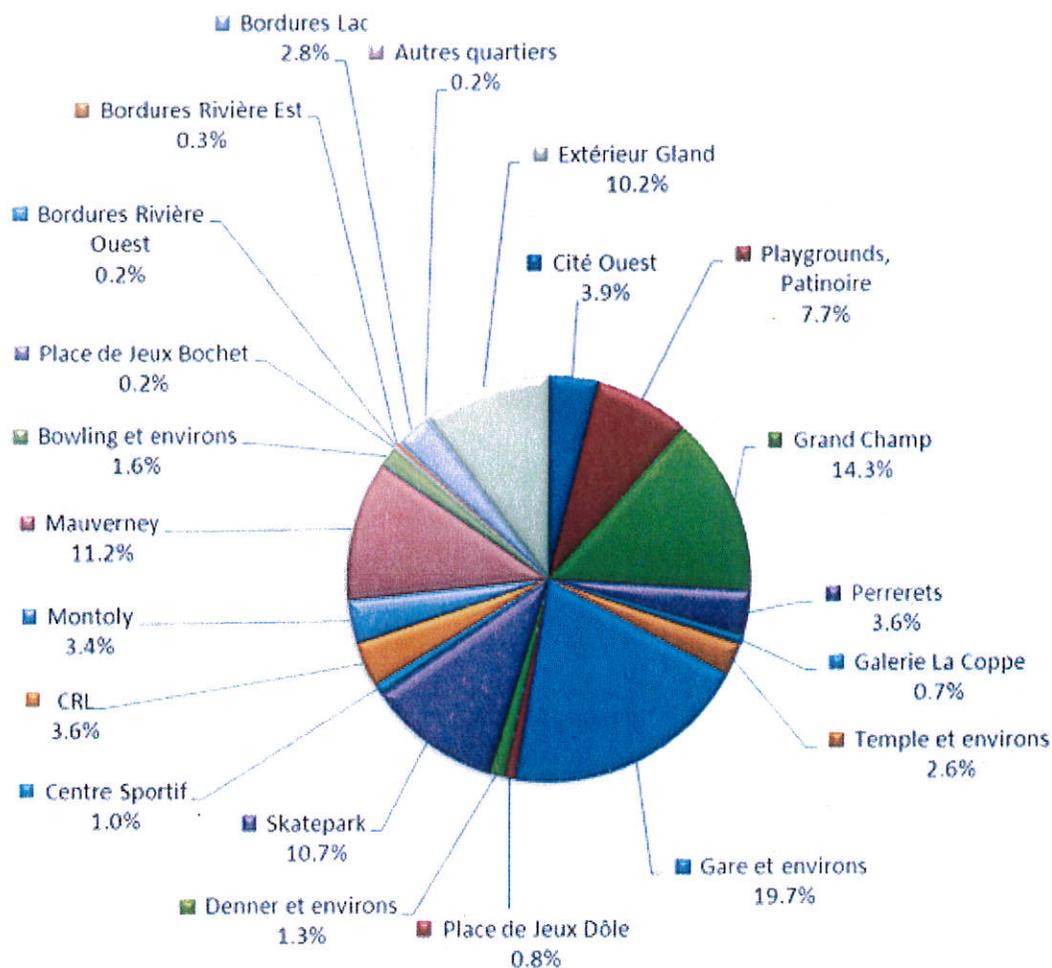
	2012	2013	Variation	En % / 2012
Champittet	21'644	22690	1'046	4.83%
Pause Déj	17'691	22818	5'127	28.98%
Elèves	6'741	7156	415	6.16%
Buffet, snack	1'081	1434	353	32.65%
Adultes	3'933	3782	-151	-3.84%
Tomatine 9 francs	2'818	3026	208	7.38%
Abonnement	3'695	5915	2'220	60.08%
Garderie	3'360	4631	1'271	37.83%
Montessori+LCIS A 11.-	1'286	3875	2'589	201.32%
Montessori+LCIS E 9.-	5'972	14898	8'926	149.46%
UAPE de l'Etraz		2729	2'729	
Classes Tartines		3871	3'871	
Tartines de PJ		1659	1'659	
Cèdre Magique		4174	4'174	

Jeunesse TSP

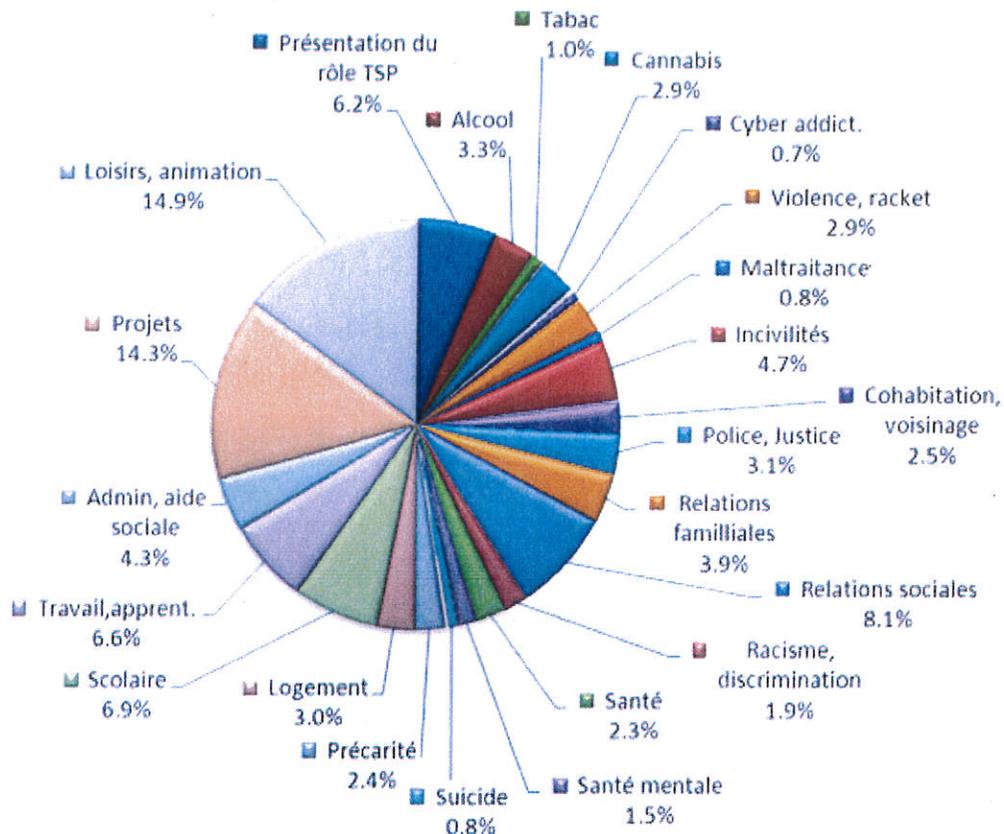
Nous constatons la disparition des tableaux d'analyse sur les sujets

Nous évitons de reproduire automatiquement et systématiquement les tableaux à notre disposition.

Lieux de contact



Sujets abordés lors des échanges d'informations



Sociétés intercommunales

SAPAN : nous notons une forte baisse de la production, à quoi est-ce dû ?

Cette baisse de 49% est due aux conditions climatiques. En effet, la pluviométrie de 2013 fut plus importante que celle de 2012. Par conséquent, nous avons consommé l'eau de nos sources et enregistré une diminution de l'arrosage.

SAPAN : Au chapitre «conseil d'administration» il y a une erreur de « copier-coller » de « 2012 ».

Il ne s'agit pas d'un copier-coller car le conseil d'administration est en place pour la durée de la législature. Par contre, il est vrai que M. Perrin a quitté la direction le 30 juin 2013. Il est remplacé par M. Serge Guebey.

Voeux de la commission

La commission de gestion formule les voeux suivants :

1. Que l'on retrouve au chapitre "Conseil communal" un tableau récapitulatif avec les décisions prises par ce dernier (voir exemple ci-dessous) :

Conseil du ...	N° Préavis	Titre du préavis	Accepté	Refusé	Autre

2. Que lorsque des arbres sont arrachés (par exemple lors de tempête), ces derniers soient remplacé par de nouvelles pousses.
3. Que les nouveautés soient plus mises en évidences dans le nouveau rapport (qu'il soit fait mention des nouveaux chapitres, par exemple).
4. Que le rapport de gestion soit envoyé plus vite à la commission de gestion, même si au début il n'est que partiel.

Conclusion

La commission de gestion tient à remercier la municipalité pour les réponses apportées aux différents vœux formulés l'année dernière.

Après délibération, la commission de gestion à l'unanimité recommande au conseil communal d'accepter le rapport de la Municipalité pour 2013 et de décharger cette dernière pour l'exercice écoulé.

Pour la commission de gestion :

Evan Lock
1er membre



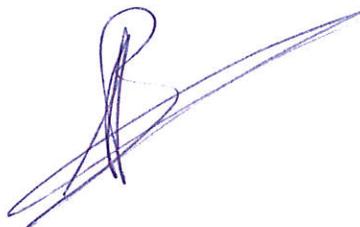
David Marandola
rapporteur



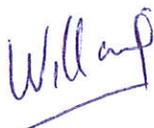
Pierre Parvex



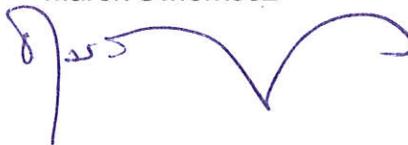
Heinz Beutler



Véronique Villaine



Marek Swierkosz



Anna Pallotta Ladisa

